

### **CESSION GRATUITE AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL – CHEMIN DES FORCHES**

Considérant,

- la construction en voie de finalisation de deux immeubles route d'Annecy 213C et 213E sur les parcelles 4760 (future : 4795) et 4726 (future : 4794), feuille 43 de la commune de Bardonnex, comportant des logements et un parking souterrain donnant sur le chemin des Forches (DD 105052/4),
- la construction future de six immeubles au chemin des Forches 2, 4, 6, 8, 10 et 12 sur la parcelle 3294, feuille 42 de la commune de Bardonnex, comportant des logements et un garage souterrain donnant également sur le chemin des Forches (DD 109558/1),
- l'obligation de la commune de Bardonnex d'aménager ce chemin,
- la cession gratuite acceptée par le propriétaire d'une partie des parcelles 4760 et 4724 pour un total de 82 m<sup>2</sup> afin d'élargir cette voirie, selon le dossier de mutation 17/2017 du 25 avril 2017 établi par le bureau de géomètres HCC (HUBER, CHAPPUIS et CALAME),
- le projet d'aménagement du chemin des Forches joint à la présente délibération,
- l'exposé des motifs,
- l'article 30, alinéa 1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal

### **DÉCIDE**

**À l'unanimité, soit par 15 voix pour :**

1. D'accepter la cession gratuite d'une partie des parcelles 4760 et 4724 pour un total de 82 m<sup>2</sup>, feuille 43 de la commune de Bardonnex, selon le dossier de mutation 17/2017 du 25 avril 2017 établi par le bureau de géomètres HCC (HUBER, CHAPPUIS et CALAME).
2. D'intégrer cette cession au domaine public communal (dp 4440 – chemin des Forches).
3. D'autoriser le maire à signer les actes y relatifs.

Bardonnex, le 16 mai 2017

Ginior RANA ZOLANA,  
Président